

ONG TASSAGHT



Quartier Château secteur III- Route S.M.B - Gao
Halles de Bamako - Bamako
République du Mali

I. BP: 32 Tel: 76 04 64 28/ 66 04 64 28/76 14 62 43

E-Mail : agalwaly@yahoo.fr, sidiaima@gmail.com, mohamedaglolo@yahoo.fr
[Site Web : www.tassaght.org](http://www.tassaght.org)

PLAN DE SECURITE TASSAGHT

Table des matières

I	Introduction et contexte	
	• Présentation.....	3
	• Objectifs.....	3
	• Mandat.....	3
	• Contexte opérationnel.....	3
II	Procédures de Sécurité - Généralités.....	3
	• Responsabilités	4
	• Conformité.....	4
	• Evaluation du Risque.....	4
	• Stratégie de Sécurité.....	4
	• Exigences Fondamentales de Sécurité.....	5
	• Rapports d'Incidents	5
	• Communication.....	6
	• Voyage.....	6
	• Sûreté personnelle.....	6
III	Procédures de Sécurité - Bureau.....	7
	• Biens.....	7
	• Sécurité informatique.....	7
	• Sécurité des bâtiments.....	7
	• Ressources Humaines	7
	• Gestion de la Trésorerie/des Finances	7
IV	Evaluation des Risques et Niveaux de Sécurité	8
	• Evaluation des Risques.....	8
		8
		8
	Annexe A. Chaîne Téléphonique	
	Annexe B. La Cellule de Crise de	
	Annexe C. Liste des contacts en cas d'urgence	
	Annexe D. Carte De Gao	
	Annexe E. Cadre de la Gestion de la Sécurité	

Section I. Introduction et contexte

Présentation :

Ce Plan Général de Sécurité Opérationnelle décrit les procédures de sécurité pour TASSAGHT. Il établit un système de classification de sécurité dans la zone d'intervention en cinq niveaux ainsi que les actions/procédures qu'il est nécessaire d'engager pour le programme à chaque niveau de sécurité. Ce système permet au personnel du programme d'effectuer une évaluation continue et objective des risques pour tous les aspects de fonctionnement du programme. On identifie des exemples d'indicateurs clés pour chaque niveau de sécurité. Le Chef de bureau et le chef personnel peuvent s'y référer afin de déterminer le niveau de sécurité pour chaque zone de projet individuelle et pour l'ensemble du programme.

Le niveau de sécurité actuel de la zone d'intervention TASSAGHT, exige des mesures préventives partagées.

Objectifs

Le but de ce plan de sécurité est d'informer tous les employés des règles et procédures de sécurité au sein de TASSAGHT à Gao. Ce plan se doit d'être un document 'vivant', développé en consultation avec l'équipe qui est soumise à des contrôles et des mises à jour réguliers par le point focal sécurité, et d'être approuvé annuellement par le chef de bureau.

Vision de TASSAGHT:

La Vision de TASSAGHT est celle d'une société solidaire et responsable, basée sur des fondements de liberté et de justice.

Mission/But et Objectifs de TASSAGHT:

Mission/But:

- ❖ Réduire la pauvreté, la précarité et la souffrance sous toutes ses formes dans les zones intervention;
- ❖ Assurer le mieux être des communautés partenaires par des actions de développement en mettant au premier plan leur participation et leur responsabilisation.

Objectifs:

- Apporter assistance et conseil aux communautés rurales par toutes sortes d'activités ayant l'effet d'assurer leur bien être social, culturel et économique;

- Encourager et soutenir toutes les initiatives locales relatives à l'entreprise collective en établissant des ressources durables.

Contexte opérationnel

Dans les régions Nord et Centre du Mali, persiste encore des actes d'insécurité qui se manifestent par des attentats, des poses de mines, des enlèvements de véhicules, des affrontements entre groupes armés.... Les effets directs de cette situation affectent sérieusement la cohésion sociale et les socles de la cohabitation entre les communautés de la région de Gao, prises en étau dans une insécurité résiduelle avec beaucoup de violences depuis 2012.

Du fait de cette situation de crise sécuritaire persistante, l'accès des communautés aux services sociaux de base (écoles, centres de santé, d'approvisionnement...) reste très faible et leurs efforts de relèvement annihilés par les conséquences d'un conflit qui traîne dans le temps.

La reprise normale des activités économiques au niveau local, ne s'annonce donc pas facile dans une atmosphère dominée par l'instabilité, l'entrave de la libre circulation des personnes et de leurs biens mais aussi un banditisme avec des ampleurs redoutables. En conséquence, les ménages vulnérables tombent inexorablement dans le cycle de la pauvreté.

La récurrence de conflits se produisant à la fois entre et, au sein des communautés et, qui s'illustrent notamment par l'omniprésence de tensions et d'explosions sporadiques de violences entre pasteurs transhumants et agriculteurs, et aussi, avec les agro-éleveurs sédentarisés, inquiète les observateurs quant à ses répercussions sur le tissu social et l'économie locale déjà chancelante. Aussi, plusieurs observateurs constatent sur la nature de certains conflits communautaires ou même intracommunautaires ont pour seule source les clivages entre groupes armés qui opposent les communautés qui leur sont affiliées.

Les collectivités territoriales du Nord et centre du Mali, traversent des moments assez critiques pour la plupart d'entre elles. En effet, les organes de délibérations de quelques-unes d'entre elles ont été dissous et systématiquement remplacés par des comités mis en place par les groupes armés dans les zones qu'ils contrôlent. Les services techniques étatiques et l'administration de tutelle n'existe que dans les principales villes de la région.

Sur le plan socioéconomique, les acquis de plusieurs années de labour des communautés locales ont été annihilés par cette crise. Les mécanismes de fonctionnement des services sociaux de base sont démantelés : sources d'eau comme les pompes en panne,

écoles fermées, initiatives économiques entreprises pour atténuer les effets des changements climatiques anéanties, les activités génératrices de revenus en faillite....

Les partenaires techniques et financiers déploient des efforts pour soutenir le relèvement de ces communautés durement affectées par la crise mais restent confrontées aux obstacles d'insécurité et l'immensité des besoins de résilience sur le court et moyen termes

Section II. Procédures de Sécurité - Généralités

Responsabilités :

Le Coordinateur TASSAGHT, assume l'entière responsabilité pour la sécurité du personnel et des biens de TASSAGHT et délègue la responsabilité de la gestion régulière de la sécurité au point focal sécurité désigné.

Tous les employés de TASSAGHT sont responsables de leur propre sécurité et doivent ainsi contribuer de façon active et effective à une culture positive de la sécurité. Le personnel doit observer les règles et procédures de sécurité et doit signaler toute violation.

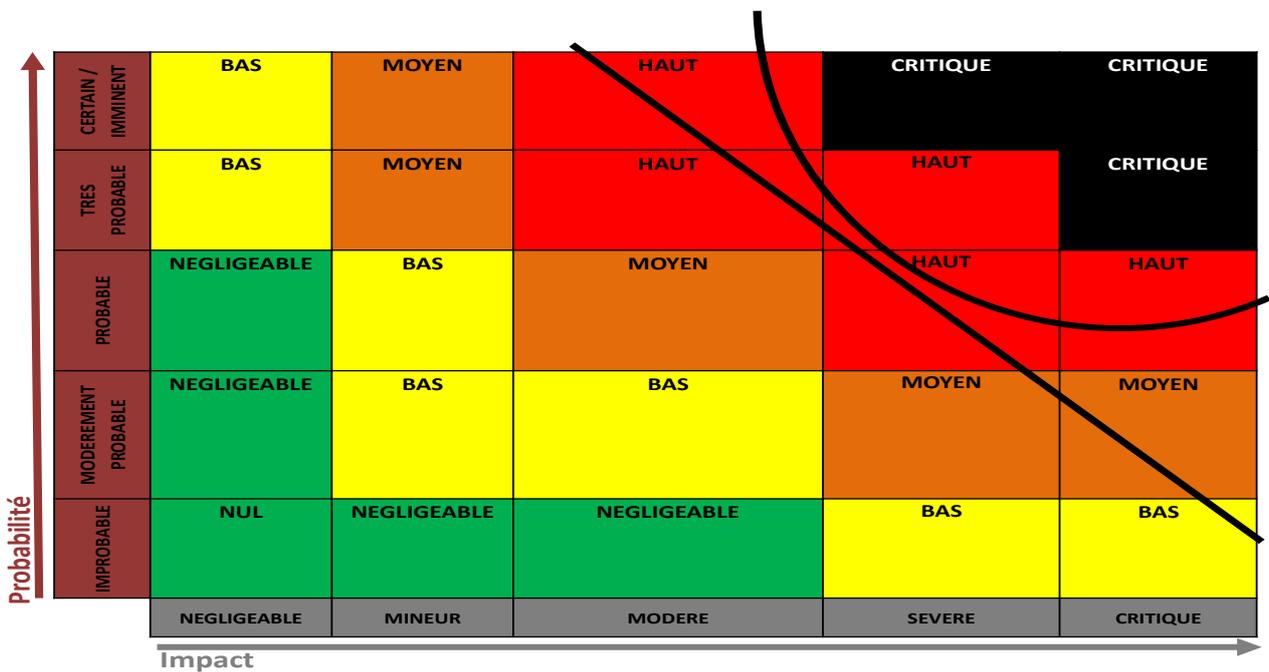
Le Coordinateur TASSAGHT (Avec l'assistance du personnel de direction) est le premier responsable et la principale autorité pour toutes les questions de sécurité concernant directement TASSAGHT. Il est chargé de la coordination et de la gestion de toutes les questions de sécurité au sein de TASSAGHT. Toutefois, différentes tâches peuvent être déléguées si nécessaire, notamment au point focal sécurité, en charge des opérations quotidiennes sur la question.

Conformité :

Tous les employés doivent se conformer aux politiques, au plan et aux procédures de sécurité TASSAGHT. TASSAGHT se réserve le droit d'engager une action disciplinaire, y compris la cessation d'un emploi, pour non-respect des Procédures Opérationnelles Standard (POS) contenues dans ce document.

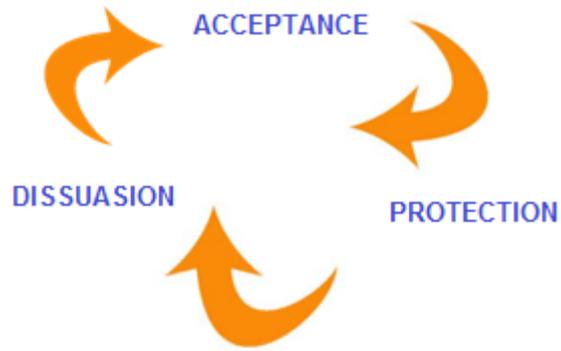
La méconnaissance de ces POS ne sera nullement acceptée comme une excuse/une raison de ne pas s'y conformer. Il est donc dans l'intérêt de chacun de ne pas seulement suivre, mais de bien comprendre ce document. Si besoin d'éclaircissements sur une partie de ce document, le point focal de sécurité peut être contacté pour toute explication nécessaire.

La Politique de Sécurité stipule que « Le système d'Évaluation du Risque (ERP) en cinq niveaux est conçu afin d'évaluer le risque de sécurité opérationnelle pour le personnel, les biens et les programmes de l'organisation en utilisant un système d'évaluation de risque, ou macro. Toutefois, différentes formes d'insécurité peuvent exister au sein d'un même pays ou d'une zone opérationnelle au même moment. La majorité d'une région peut être verte ou jaune (Risque Faible), mais il peut exister des zones géographiques particulières qui justifient une côte de risque plus élevée (Orange ou Noire). L'ER devra être revue régulièrement par Focal de Sécurité. Elle sera actualisée afin de déterminer le niveau d'insécurité dans des zones opérationnelles spécifiques.



Stratégie de Sécurité :

En général, il existe trois types d'approche dans la mise en œuvre d'une stratégie de sécurité : la protection, l'acceptation et la dissuasion. Une gestion de la sécurité efficace s'efforce de trouver la parfaite combinaison de stratégies pour chaque contexte donné ou en changement. La stratégie de sécurité adoptée par TASSAGHT est une combinaison d'acceptation et de protection.



TASSAGHT s'engage à ne pas employer la dissuasion (en particulier la protection armée) dans les zones opérationnelles en ce moment, toutefois cela pourra être revu si nécessaire et s'il existe de nouvelles zones opérationnelles où c'est une obligation.

Exigences Fondamentales de Sécurité :

Les 'Exigences Fondamentales de Sécurité (EFS) de TASSAGHT constituent une liste de référence (minimale) des exigences de sécurité pour le Bureau et les zones dans lesquelles TASSAGHT a des employés, des biens et des programmes en place. Leur objectif est d'offrir une structure sur laquelle on peut intentionnellement se baser pour la gestion quotidienne des risques liés à la sécurité.

Rapports d'Incidents :

Il est absolument crucial et primordial que tout incident soit signalé et analysé pour assurer une meilleure gestion. Les raisons en sont évidentes puisque ce mécanisme permet au point focal sécurité :

- D'aviser les employés et les autres personnes des menaces réelles et potentielles qui existent dans une zone opérationnelle ;
- De créer une base de données afin d'établir la cartographie des incidents et d'analyser les tendances dans des environnements spécifiques ;
- D'augmenter la mémoire institutionnelle qui peut être transmise aux nouveaux employés en les informant des menaces pertinentes ;
- De surveiller la sûreté et la sécurité sur le terrain pour ensuite identifier les pratiques qui nécessitent un changement.

Qu'est-ce qu'un Incident ?



Un incident, une situation ou un évènement qui constitue une menace, peut nuire au personnel de TASSAGHT endommager les biens et entraver le bon fonctionnement des activités de TASSAGHT

Tâches et responsabilités : Chaque employé TASSAGHT a le devoir de signaler les incidents, que l'incident affecte TASSAGHT ou pas. Le mécanisme de notification et de rapport d'incident s'applique à toute situation à laquelle les employés TASSAGHT sont *confrontés quel que soit l'emplacement et l'heure*.

Calendrier et séquence : Rapport Immédiat d'Incident dès qu'un employé TASSAGHT reçoit des informations pouvant avoir une incidence sur la sécurité, il/elle a le devoir d'en faire part à son supérieur hiérarchique. Un rapport écrit doit être rédigé dès que possible (de préférence immédiatement et pas plus d'une heure plus tard).

Communication :

TASSAGHT fournit des téléphones portables aux cadres supérieurs afin de faciliter la communication. Les cadres intermédiaires sont munis de téléphones portables suivant la nature de leur travail.

Mis à part les moyens de communication TASSAGHT énoncés ci-dessus, la communication est également assurée par voie orale lors des assemblées générales du personnel ou des réunions départementales. Les assemblées générales du personnel se tiennent au moins une fois par an alors que les réunions départementales ont lieu plusieurs fois par an selon les besoins du moment.

Il existe aussi un arbre de sécurité qui est testée une fois par mois. La chaîne de sécurité est un instrument très utile et efficace quand on a besoin de communiquer avec tout le personnel TASSAGHT. Elle ne peut être activée que par le point focal sécurité

Voyage :

Les routes à travers les zones d'interventions, sont en mauvais état et non sécurisées. Il est exigé par TASSAGHT de ne les emprunter qu'après autorisation des responsables indiqués faisant suite à une analyse actualisée du risque.

En période de risque accru, il est recommandé au personnel d'éviter de voyager seul et après la tombée de la nuit. Le personnel est tenu de faire preuve de prudence et de circonspection à l'occasion d'un voyage dans les zones identifiées à risque (le risque accru peut être d'origine humaine ou naturelle - par exemple, l'instabilité politique ou des conditions climatiques dangereuses). La localisation de ces zones et les directives

de voyage restreint appropriées seront définies par le point focal sécurité en collaboration avec le personnel compétent du programme.

Véhicules :

Il est de règle au sein de TASSAGHT qu'en aucun cas, une arme, offensive ou défensive, ou un objet qui pourrait être interprété comme tel, ne doit être transportée dans un véhicule TASSAGHT. Par ailleurs, il est interdit de transporter des personnes armées, qu'il s'agisse de particuliers, de policiers, de milices/soldats ou de toute autre personne non autorisée dans un véhicule TASSAGHT.

Sûreté personnelle :

Tous les employés TASSAGHT sont responsables de leur propre sécurité et doivent contribuer activement à une culture de sécurité positive, individuelle et collective.

Section III. Procédures de Sécurité - Bureau :

Biens :

TASSAGHT maintient un registre central de ses biens géré et actualisé par le département Administratif et Finances. Ce registre contient une liste détaillée de tous les biens du bureau. Il est conservé en format électronique et en format papier. Tous les biens sont étiquetés selon les exigences de la politique de TASSAGHT.

Chaque employé est responsable de tous les biens et documents qui se trouvent dans son bureau tels qu'ils ont été consignés par le contrôleur des biens. Les employés doivent toujours s'assurer que leurs bureaux sont verrouillés à leur départ et vérifier les serrures avant d'entrer chaque matin. Tout cas d'infraction devra être immédiatement signalé au point focal sécurité.

Sécurité informatique :

TASSAGHT reconnaît que certaines de ses informations sont sensibles. Le Directeur doit s'assurer que tous leurs employés sont au courant des procédures appropriées afin de préserver les informations sensibles. Les documents sensibles qui ne sont plus nécessaires doivent être déchiquetés ou détruits en toute sécurité avant d'être éliminés.

Sécurité des bâtiments :

Les bureaux, siège de TASSAGHT sont situés à Gao où il y a un taux moyen de criminalité par conséquent, l'accent est mis sur le périmètre sécurisé du bureau. Par mesures de précautions le bureau est gardé 24 heures sur 24 par des agents de sécurité qui ont pour rôle essentiel de garantir la sécurité du personnel, des visiteurs et des biens.

L'entrée principale, les portes et les fenêtres doivent toujours être maintenus en bon état et doivent être verrouillables, et vérifiés chaque jour par les agents de sécurité. Il est conseillé au personnel TASSAGHT de conserver un profil bas, c'est-à-dire d'éviter de porter tout vêtement ou casquette avec le logo TASSAGHT pendant les périodes de tension accrue.

Par conséquent, des recommandations sont formulées :

- ✓ Ne faire aucun double d'une ou de plusieurs clé(s) d'aucune porte pour aucun autre employé. La reproduction des clés incombe au Département Administratif.
- ✓ Prendre grand soin des clés. Si vous égarez une clé, signalez-le immédiatement auprès du Département Administratif pour que la(les) serrure(s) soi(en)t changée(s).
- ✓ Ne prêter à quiconque la (les) clé(s) de l'entrée principale, sauf à l'employé qui vous remplace en votre absence. En cas de doute, demandez à un collègue qui possède sa propre clé de veiller à vos clés en votre absence.
- ✓ Être également prudent en donnant des clés de porte interne à un autre employé.
- ✓ N'échangez pas vos clés avec les personnes d'un autre département.

Note : Il est strictement interdit de donner la clé d'un bureau ou de l'entrée principale à une personne autre qu'un employé TASSAGHT.

Ressources Humaines :

Les ressources humaines TASSAGHT sont constituées par les membres de CA actifs et les employés contractuels. Ils tous tenus au respect strict du présent plan de sécurité.

Le personnel TASSAGHT est estimé en moyenne annuelle à 60 personnes. Les agents sont régulièrement entretenus sur l'évolution du contexte et les relations intra et inters communautaires par la direction afin de mieux cerner les agissements et attitudes de chacun.

Gestion de la Trésorerie/des Finances :

Une équipe placée sous la responsabilité du Coordinateur TASSAGHT est chargée de la gestion des finances. Il s'agit par finances de ressources mobilisées pour les projets et programmes et les fonds propres TASSAGHT.

Pour chaque projet ou programme est ouvert un compte bancaire sous double signatures obligatoires. Une caisse un plafond de 100 000 FCFA au plus est autorisé par projet. Tous les fonds sous caisse sont gardés dans un coffre-fort à double clés.

Section IV. Evaluation des Risques et Niveaux de Sécurité

Evaluation des Risques :

L'environnement opérationnel peut potentiellement changer dans certaines situations. La nature du contexte politique, social et physique de la zone d'intervention signifie que les vulnérabilités et les menaces peuvent provenir d'un certain nombre de sources, et celles-ci peuvent varier considérablement d'une zone de projet à une autre. Certaines de ces menaces peuvent survenir à la suite de conflits ou de tensions politiques, une catastrophe naturelle (par exemple : une inondation) ou peuvent simplement résulter du travail dans une zone isolée géographiquement où la conduite est dangereuse et les routes en mauvais état.

Annexe A. Chaîne Téléphonique

Les numéros de téléphone du Coordinateur, de l'administrateur financier sont partagés et connus de tous les employés. Les coordinateurs des projets/programmes sont les interlocuteurs directs des agents terrain et sont tenus à leur tour d'informer immédiatement le Coordinateur des projets qui à son tour informe le Directeur.

Annexe B La Cellule de Crise

TASSAGHT met en place une cellule de crise pour faire face aux crises et aux incidents graves qui constituent une menace pour la santé, la vie et les biens. La cellule de crise comprend des membres de la Direction ainsi que les principaux employés compétents.

En cas de crise grave, cette équipe permanente serait élargie afin d'inclure d'autres membres de TASSAGHT.

En conformité avec le protocole de gestion de crise de TASSAGHT, la Cellule est chargée de recueillir et d'examiner les détails de la crise, de déterminer la gestion de la crise et le programme d'intervention, en précisant les procédures de communication avec les interlocuteurs internes et externes, et en délivrant des consignes au personnel de direction. Dans une crise, le chef de bureau qui est aussi le chef de la Cellule de Crise détient l'ultime pouvoir de décision.

La cellule de crise est également chargée d'assurer la formation à la gestion de crise auprès de l'ensemble du personnel et d'établir des relations de travail positives avec la police communautaire et le personnel de gestion des urgences.

Annexe C. Liste des contacts en cas d'urgence

1. Abdoul Aziz Ag ALWALY, Tel : 76 04 64 28
2. Mohamed Ag LOLO, Tel : 76 14 62 43
3. Abdoul Aziz TOURE, Tel : 79 42 60 64
4. Almahdi Ag AKERATANE, Tel : 76 10 09 21

Cadre de gestion de la sécurité

